



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026

Présents: Mr Bousquet Pierre, Mme Latore Brigitte, Mr Sales Guy Mr Garenc Christophe.
Mme Fabas Laetitia. Mme Presle Nathalie Mme Pavy Samantha
Début de séance : 10h30.

ORDRE DU JOUR

Approbation compte-rendu de la réunion du 30/04/2026 à l'unanimité.

Désignation du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le CM a désigné un délégué et 3 suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de procéder à l'élection de sénateurs.

Ont été désigné comme délégué : SALES Guy et 3 suppléants : Garenc Christophe, Presle Nathalie, Pavy Samantha.

1. Désignation du délégué de la commune au SMICA.

Il convient de désigner un délégué de la commune auprès du SMICA.

A l'unanimité, le CM désigne Mr SALES Guy comme délégué du SMICA.

2. Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (C.L.E.C.T.).

La Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier a approuvé le renouvellement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) et la commune doit être représentée au sein de cette commission par un délégué et un suppléant.

A l'unanimité, le CM désigne Mr Guy SALES délégué titulaire et Mme FABAS Laetitia déléguée suppléante.

3. Désignation des membres de la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres).

Le CGCT prévoit que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 hab. doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal.

A l'unanimité, le CM désigne Mr GARENC Christophe, BOUSQUET Pierre et Mme FABAS Laetitia membres titulaires et Mme LATORRE Brigitte, PRESLE Nathalie, PAVY Samantha membres suppléants.

4. Défibrillateur : Devis

Un devis d'achat et d'entretien annuel a été présenté et examiné devant le CM, mais à la demande des élus, un devis de location sera aussi demandé !

5. Rénovation du presbytère.

La partie deuxième étage du presbytère est soumise à rénovation pour devenir deux appartements gîtes avec une partie couchage privative et sanitaire, une partie salle de repos, salle à manger commune aux deux appartements. Un projet de rénovation sera présenté lors du prochain conseil avec les différents devis et subventions que l'on pourrait prétendre.

6. Modification, création parcelle L1190.

Suite à la régularisation de la parcelle sur laquelle se situe la terrasse de la maison Armengaud, A l'unanimité, le conseil municipal valide la création d'une nouvelle parcelle qui permettrait l'agrandissement de la rue du Dourdou . La famille Armengaud prend en charge tous les frais correspondant à cette modification.

7. Eclairage public.

Validation du devis SIEDA concernant le remplacement de 24 luminaires par des ampoules Led pour la somme de 5 280€ HT à charge de la commune

8. Questions diverses

*Horaires d'extinction des lampadaires : le CM propose les horaires suivants :

- dernier week-end de Mai jusqu'au changement d'heure (été) : 23 h /06 h et le vendredi et samedi : 0h30/06h .

Hiver : 22 h/06 h. avec dérogation Noël, jour de l'an et occasions spéciales.

La réunion du 04 juillet 2026 déterminera si besoin d'ajuster ces horaires.

*Réunion publique : Mr le Maire propose qu'une réunion publique soit organisée dans le jardin de la mairie pour recueillir les doléances de tous les habitants de la commune. Cette réunion est fixée au 04/07/2026 à 17 h.

*Mr le Maire informe le CM qu'il va prendre un arrêté pour opposition au transfert de pouvoir de police à la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier.

*Mme LATORRE demande s'il est possible d'installer des panneaux de ralentissement sur la départementale lors des animations dans la commune.

La séance est levée à 12h30